VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE
DEPARTEMENT DU DOUBS

Réunion du Conseil Municipal

(art 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-HIPPOLYTE se réunira, en séance ordinaire :

Le vendredi 13 novembre 2026 à 20 h 00
Salle du Conseil Municipal – Hôtel de ville -
6, Place de l'Hôtel de Ville Michel Loichot
25190 SAINT-HIPPOLYTE

OBJET DE LA REUNION :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal N°09 du 25 septembre 2026
- Décision du Maire N°09/2026 : Retrait de la décision N°04/2026 portant exercice du droit de préemption de la commune sur des propriétés boisées.
- Décision du Maire N°10/2026 : renouvellement du bail de location de la pêche
- Actualisation des loyers au 1er janvier 2027
- Revalorisation des charges de chauffage au 1er janvier 2027
- Fixation des droits de place au 1er janvier 2027 et règlement d'occupation
- Bons de Noël pour les Anciens
- Chèques-cadeaux pour le Personnel
- Détermination des dépenses au compte 623 (M57 abrégée)
- Modification de la délibération N°3 du 03/04/2026 relative aux délégations du conseil municipal au Maire
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le CDG25
- Adhésion au contrat collectif de prévoyance proposé par le CDG25
- Recensement 2027 : délibération fixant les modalités de recrutement et de rémunération
- ONF : Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2027
- Travaux sécurisation RD437 : demande de subvention de l'Etat (DETR) et du Département
- CCPM : Fonds de concours investissements réalisés dans les écoles et refacturation des dépenses d'électricité 2026 des écoles
- Décision modificative budgétaire : ouverture de crédits
- RPQS eau
- RPQS assainissement collectif et assainissement non collectif
- Questions diverses.

Saint-Hippolyte, le 09 novembre 2026
Le Maire
Boris LOICHOT

